

**Parti radical genevois**  
Secrétariat général  
13, Bd Jaques-Dalcroze  
1205 Genève  
Tél: +41 (0)22 310 37 11  
Fax: +41 (0)22 311 42 96  
E-Mail: prg@radical.ch  
www.radical.ch

Monsieur  
Pascal Lamy  
Organisation Mondiale  
du Commerce  
Rue de Lausanne 154

1202 GENEVE

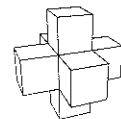
Le 7 mai 2007

**Procès de dissidents politiques vietnamiens à Hanoi le 11  
mai prochain**

Monsieur le Directeur général,

Permettez-nous de vous écrire suite à nos contacts avec le Comité Suisse-Vietnam. Le 11 mai prochain à Hanoi, les autorités judiciaires vietnamiennes s'apprêtent à juger deux jeunes avocats accusés « d'abus de démocratie (sic !) et de propagande contre la République socialiste du Vietnam. »

Depuis l'adhésion de la République socialiste du Vietnam à l'Organisation Mondiale du Commerce, le régime de Hanoi donne des signes inquiétants de durcissement de la répression à l'égard de dissidents politiques. Nous en voulons pour preuve le procès du Père catholique Nguyen Van Ly, le 30 mars dernier, où l'accusé a été bâillonné en plein procès. Les images de cette parodie de procès ont fait le tour du monde. Entre novembre 2006 et fin avril 2007, on a

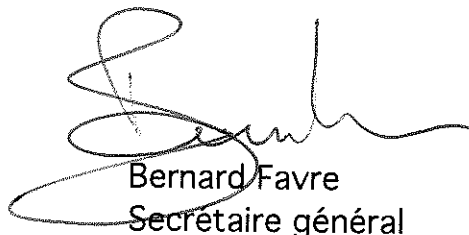


recensé pas moins de 22 arrestations de dissidents politiques connus au Vietnam.

Nous avons alerté les autorités helvétiques qui, nous l'espérons, veilleront à assurer la présence d'observateurs à tous les procès d'opposants politiques vietnamiens. Nous alertons également le Conseil des Droits de l'Homme de différentes violations du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Vietnam est partie depuis 1982.

Etant donné l'adhésion récente du Vietnam à l'OMC, nous vous informerons de manière systématique des cas portés à notre connaissance. Certains que la libéralisation des échanges commerciaux s'accompagnera, à terme, d'une démocratisation accrue, nous souhaitons agir afin que la transition se fasse avec le moins de victimes humaines possible.

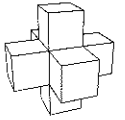
Nous vous remercions pour l'attention que vous aurez bien voulu porter à cette demande et vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de nos sentiments distingués.



Bernard Favre  
Secrétaire général

Copie :

- consulat du Vietnam en Suisse
- Mme Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération



**Parti radical genevois**  
Secrétariat général  
13, Bd Jaques-Dalcroze  
1205 Genève  
Tél: +41 (0)22 310 37 11  
Fax: +41 (0)22 311 42 96  
E-Mail: prg@radical.ch  
www.radical.ch

Madame  
Micheline Calmy-Rey  
Département fédéral  
des affaires étrangères  
Palais Fédéral Ouest

3003 BERNE

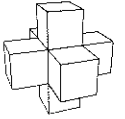
Le 7 mai 2007

**Procès de dissidents politiques vietnamiens à Hanoi le 11  
mai prochain**

Madame la Présidente,

Permettez-nous de vous écrire suite à nos contacts avec le Comité Suisse-Vietnam. Le 11 mai prochain à Hanoi, les autorités judiciaires vietnamiennes s'apprêtent à juger deux jeunes avocats accusés « d'abus de démocratie (sic !) et de propagande contre la République socialiste du Vietnam. »

L'une d'entre ces personnes est Mme Lê Thi Công Nhân, 29 ans, avocate de défense des droits de l'homme et porte parole du parti Than Tiên (parti du progrès). Depuis l'automne dernier, Mme Lê Thi Công Nhân a déjà subi diverses pressions psychologiques et physiques. Fin octobre 2006, les autorités l'ont empêchée de force de prendre l'avion qui devait la conduire à Varsovie, où elle devait participer à la Conférence Internationale sur les Droits des Travailleurs Vietnamiens, sous le parrainage du syndicat Solidarnosc.

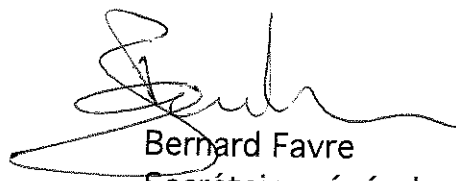


Depuis un certain nombre de mois, le régime de Hanoi donne des signes inquiétants de durcissement de la répression à l'égard de dissidents politiques. Nous en voulons pour preuve le procès du Père catholique Nguyen Van Ly, le 30 mars dernier, où l'accusé a été bâillonné en plein procès. Les images de cette parodie de procès ont fait le tour du monde. Entre novembre 2006 et fin avril 2007, on a recensé pas moins de 22 arrestations de dissidents politiques connus au Vietnam.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir garantir la présence d'un-e observateur-trice suisse au procès de Mme Lê Thi Công Nhân, afin de veiller au respect des droits fondamentaux de cette personne et de pouvoir, cas échéant, documenter des manquements. Nous alertons également le Conseil des Droits de l'Homme de différentes violations du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Vietnam est partie depuis 1982.

Nous savons que la Suisse tente d'aider le Vietnam dans un processus hypothétique de démocratisation, suite à la visite en Suisse d'une délégation vietnamienne chargée d'élaborer un projet de loi sur le référendum. Nous saluons ces efforts et sommes certains que la libéralisation des échanges commerciaux s'accompagnera, à terme, d'une démocratisation accrue. Toutefois nous souhaitons agir afin que la transition se fasse avec le moins de victimes humaines possible.

Nous vous remercions pour l'attention que vous aurez bien voulu porter à cette demande et vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos sentiments distingués.



Bernard Favre  
Secrétaire général

Annexe :

- copie de notre courrier à M. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC

Copie :

- consulat du Vietnam en Suisse